
**Procès-verbal de la 7^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Jeudi le 23 octobre 2025, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Marianne Métivier	Présidente
M. Jean-François Verret	Vice-président
M. Denis Demers	Secrétaire
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Rémi Gosselin	Administrateur

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Ernesto Salvador Cobos Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Éric Ralph Mercier Conseiller municipal du district des Monts (arrivée 19h15)

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau Administratrice
M^{me} Kathleen Breault Secrétaire de soutien

8 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Marianne Métivier ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marianne Métivier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 septembre 2025	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Dossiers du conseil de quartier	19 h 20
<ul style="list-style-type: none">• Rencontre Remue-méninges mise en valeur du Parc des Moulins (CCNQ)• Renforcement des Conseils de quartier• Activité avec RécupérAction alimentaire Charlesbourg	
6. Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 00
7. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 10
8. Correspondance et trésorerie	20 h 30
<ul style="list-style-type: none">• Page FB	
9. Divers	20 h 40
10. Levée de l'assemblée	20 h 50

RÉSOLUTION NDL-25-CA-38

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 25 SEPTEMBRE 2025

M^{me} Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-39

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le procès-verbal de septembre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Marianne Métivier fait un survol du procès-verbal.

Camps de jour du Parc Bon-Pasteur et NDL

Suite à la résolution CQNDL-25-CA-34 du Conseil concernant la tenue de camps de jour dans le quartier, M. Ernesto Salvador Cobos a fait suivre la résolution aux services de la Ville concernées. On est en attente d'une réponse.

Corridor scolaire de l'école primaire du Boisé

M. Ernesto Salvador Cobos a partagé aux membres du Conseil un suivi à la résolution du Conseil pour obtenir plus d'informations à ce sujet [NDL-25-CA-36], par courriel :

En date du 15 octobre, le personnel responsable du projet a eu l'occasion de se rendre sur place hier et a constaté que le marquage a été réalisé. Il manque toutefois les bandes de la traverse piétonne à l'intersection des rues Moïse-Verret et Curé-Grenier. Selon le chargé de projet, ce travail sera fait dans les prochains jours. Des corrections seront également apportées au marquage des lignes des passages pour piétons sur la rue Élisabeth-Couc.

Au niveau des panneaux, selon le personnel, il ne reste plus qu'à déplacer les panneaux d'avancée de zone scolaire vers les nouveaux clignotants. Les clignotants ont été installés, mais le raccordement par Hydro-Québec (HQ) n'a pas encore été effectué. Malheureusement, on n'a pas encore de date précise pour le faire, mais cela devrait être fait cette année. Concernant le Kali-flash sur la rue Jacques-Bédard, la situation est la même que celle des clignotants. L'équipement est en attente du branchement par HQ dans les prochains jours.

Finalement, vu qu'il s'agit des nouveaux aménagements, l'équipe responsable prévoit d'effectuer des vérifications sur le terrain afin de s'assurer que tout fonctionne adéquatement et de demander l'apport de corrections par l'entrepreneur, si nécessaire.

M^{me} Mélanie Guilmette souligne que la directrice de l'école est satisfaite des mesures prises pour sécuriser les traverses piétonnes.

Trottoir rue de Sherwood

Suite à deux réponses négatives de la Ville par rapport à leurs résolutions, le Conseil élaborera une autre résolution qu'il présentera en novembre.

Suivi de résolution - installation permettant d'obtenir de l'ombre au Parc NDL

M. Ernesto Salvador Cobos a fait suivre la résolution aux services de la Ville concernées. On est en attente d'une réponse.

Vitesse sur la rue de Dublin

Il n'y a pas de nouveau dans ce dossier. M^{me} Marianne Métivier invitera les citoyens de la rue venir témoigner de la situation dans une prochaine rencontre.

Supports à affichettes sur la sécurité routière

M^{me} Marianne Métivier rapporte que les supports d'affichettes ont été retrouvés et sont en sa possession. Elle propose de les distribuer aux séances du Conseil pour que les gens viennent en même temps y assister et les responsables de la Maison des jeunes sont intéressés à en distribuer également.

Réaménagement au parc Bon-Pasteur

M. Ernesto Salvador Cobos informe que suite aux questionnements formulés lors de la dernière assemblée du CQ sur le projet, il y a quelques aménagements de la patinoire qui seront repoussés au printemps sans impact sur la patinoire ni sur l'autre projet (terrains de soccer). Pour le reste, l'échéancier présenté en juin dernier tient toujours.

5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Rencontre Remue-méninges - mise en valeur du Parc des Moulins (CCNQ)

M. Martin Filteau, résident d'Orsainville, fait référence au mémoire pour la biodiversité dans le secteur, qui contient 168 actions à poser pour le maintien des espaces naturels et des espaces humides. Après discussions avec des résidents, plusieurs considèrent que le parc des Moulins a été scindé en petits morceaux. Un grand pan du parc est également un site de terre noire particulier. Les efforts du Conseil de quartier Orsainville visent à obtenir plus d'informations de la CCNQ pour les suites envisagées pour ce site et à s'assurer de ne pas dénaturer ce site précieux et riche en biodiversité.

M. Éric Ralph Mercier ajoute que même en tant qu'élu municipal, il y a très peu de communication à ce sujet qui lui parvient de la Commission de la Capitale-Nationale de Québec (CCNQ).

M. Martin Filteau invite un.e membre du Conseil à assister à une prochaine rencontre, prévue en novembre, par la CCNQ, pour la mise en valeur du Parc des Moulins. M. Denis Demers se propose.

M. Michel Lagacé rapporte que la CCNQ doit faire progresser la situation du Parc, d'autant plus que la situation des berges et des ponts du Parc des Moulins est à

sécuriser. Il est d'ailleurs de leur ressort de faire connaître l'importance des milieux naturels et humides présents sur le site.

Résolution pour le renforcement des Conseils de quartier

Au printemps, le Conseil avait reçu une résolution pour le renforcement des Conseils de quartier et plusieurs Conseils l'ont également adoptée. M. Ernesto Salvador Cobos avait transmis cet été la réponse de la Ville à cette résolution.

M. Pierre Racicot, qui fait partie du groupe à l'initiative de cette mesure pour le renforcement des CQ, vient donner plus d'explications. Il fait part de l'historique à la base de cette mesure, dès le milieu des années 70, qui visait à donner la parole aux citoyens pour exprimer leur vision et leurs besoins pour leur quartier, parfois avec différentes parties prenantes.

Il était également question d'obtenir plus de moyens et d'avoir des états généraux pour appuyer des projets. Il donne en exemple, la conservation du puits carbone qu'est le Parc des Moulins, qui peut toucher plus d'un Conseil de quartier, et pour lequel des spécialistes de l'université Laval pourraient être invités à collaborer et à éduquer sur l'importance de ce site.

M. Ernesto Salvador Cobos fait part que la différence avec ce que la Ville fait aujourd'hui réside dans le plan d'action et aux recommandations qu'elle demande aux citoyens de leur présenter. M. Pierre Racicot ajoute que les Conseils de quartier font faire des compromis à la Ville par rapport aux lignes directrices dont elle s'est dotée et aux projets qu'elle vise à réaliser.

M. Éric Ralph Mercier remercie M. Pierre Racicot, figure marquante de la Ville de Québec, pour sa présence ce soir et tous ses efforts pour le respect de la démocratie.

M^{me} Marianne Métivier relie les demandes de la mesure de renforcement :

1. *La Ville de Québec organise des états généraux sur les conseils de quartier, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international;*
2. *La Ville de Québec attribue aux conseils de quartier un pouvoir d'initiative, accompagné d'un financement représentant au minimum 1 % du budget municipal, afin de leur permettre de proposer et réaliser des projets structurants adaptés aux besoins des citoyens de leur quartier (mobilité, culture, environnement, sport, etc.);*
3. *La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes rendus, rapports) et de comptabilité (production des états financiers), et en désignant un agent municipal de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une procédure de voie rapide dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.*

Le Conseil souligne que la première mesure sera appuyée, mais pas les deux autres.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-40

Considérant que le faible taux de participation aux activités des conseils de quartier reflète un sentiment d'impuissance et un désengagement citoyen, ce qui appelle à une revalorisation de leur rôle comme espaces de co-construction démocratique (INM, 2017, p. 6-7)1 ;

Le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une charge administrative importante et un engagement à temps partiel limite la capacité des conseils de quartier à remplir entièrement leur mission, ce qui contraste avec les soutiens accordés dans d'autres villes (Toronto, Paris, Bologne);

- Le rôle des conseils de quartier est trop souvent restreint à un avis consultatif en urbanisme, alors qu'ils devraient être en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets touchant plusieurs dimensions de la vie de quartier (mobilité, culture, environnement, loisirs, etc.);
- Les délais de réponse de l'administration municipale compromettent la réactivité et la portée des initiatives citoyennes, affectant la confiance envers les instances participatives locales;
- L'expertise citoyenne, bien que présente, demeure marginalisée dans les prises de décisions municipales, malgré les recommandations récurrentes d'intégrer les citoyens en amont des projets (INM, 2017, p. 13);
- Les transitions sociale et écologique exigent des mécanismes participatifs renouvelés, inclusifs et décentralisés, capables de soutenir l'adaptation, la résilience et la cohésion communautaire;
- Des exemples internationaux (Montréal, Bologne, Barcelone, Naples) démontrent que des structures locales dotées de ressources, d'autonomie et d'outils de participation hybrides (présentiels et numériques) favorisent

Sur proposition de M. Rémi Gosselin, appuyée par M^{me} Mélanie Guimette, il est résolu que le Conseil de quartier NDL appuie la mesure visant à demander à la Ville qu'elle organise des états généraux sur les conseils de quartier, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international.

Adoptée à l'unanimité

Activité avec RécupérAction alimentaire Charlesbourg

Suite à une présentation sur l'insécurité alimentaire à Charlesbourg au printemps dernier, M^{me} Marianne Métivier sonde le terrain auprès des administrateurs pour participer à une activité de cuisine collective pour remplir le frigo partage de Charlesbourg.

Une décision sera prise ultérieurement.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Éric Ralph Mercier remercie tous les bénévoles du Conseil, anciens et actifs, qui prennent de leur temps pour s'impliquer, de même que les citoyen.ne.s qui viennent s'exprimer et s'informer aux séances.

Il invite également tous les membres de l'assemblée à aller voter le 2 novembre prochain.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen se présentant aux prochaines élections témoigne des enjeux de sécurité routière qui sont encore présents dans le quartier, ayant lui-même eu un accident à vélo il y a de cela plusieurs années, à l'endroit même sur Jacques-Bédard où une traverse lumineuse doit être installée prochainement.

Une autre citoyenne, également candidate aux élections, témoigne des enjeux qui la touchent et de ses engagements.

Un citoyen a partagé au Conseil des photos des avancements des aménagements de la nouvelle patinoire.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance

M^{me} Marianne Métivier mentionne que le Conseil a reçu plusieurs courriels, en lien avec des dossiers qui ont été traités aujourd'hui en séance, de même qu'envers les engagements des prochains candidats aux élections municipales.

Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette informe qu'il y a actuellement 642,69 \$ au compte.

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle qu'il faudra établir le solde prévisionnel au 31 décembre 2025.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-41

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'octroyer 125,00 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Le procès-verbal sera rédigé en différé.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-25-CA-42

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu d'autoriser une dépense, jusqu'à un maximum de 150,00 \$, pour des achats de breuvages et collations en vue de la dernière assemblée du Conseil de quartier NDL de 2025.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-25-CA-43

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'autoriser une dépense, jusqu'à un maximum de 45,00 \$, pour le remboursement des frais annuels au registraire des entreprises du Québec.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

Suite au questionnement de M. Denis Demers concernant les usages autorisés dans les lots 6 344 683, 6 073 985 et 6 074 086, situés à l'intérieur de la zone 41150 Ra et autorisant seulement l'usage R4 - Espace de conservation naturelle, M. Ernesto Salvador Cobos s'informera pour obtenir plus d'informations sur la mention Ra et l'ouverture des barrières à cet endroit.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Marianne Métivier annonce la levée de l'assemblée. Il est 20 h 50.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Marianne Métivier et M. Denis Demers.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Marianne Métivier, Présidente

M. Denis Demers, secrétaire

